

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR UNE PARTIE DU LOT 3 920 862
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 10, RUE DES GOÉLANDS

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- de réduire de 12 mètres 6 mètres la marge arrière minimale applicable au bâtiment principal existant;
 - autoriser une aire de stationnement en cour avant;
- le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 10 juillet 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 22 juin 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



boulevard Saint-Joseph

rue des Goélands

**10, rue
des Goélands**

Légende

 terrain visé



Orthophoto 2020

Échelle: 1:747